

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHEVROLET	Malibu Classic / modèle 1AW.. (5 places)	CH 0159 14

Constructeur	CHEVROLET MOTOR DIVISION of GENERAL MOTORS CORPORATION, Warren, Michigan (USA)		
Identification	"Malibu 1AW19" (édan 4-portes) ou "Malibu 1AW27" (Coupé 2-portes) et "CH 0159 14" sur la plaquette du constructeur, "1W19U.." ou "1W27U.." devant le No du châssis sous le capot, sur traverse du radiateur		
Plaquette constr.	à gauche, derrière le pare-brise		
N° du châssis	" 50 " à droite, à l'avant sur le bloc, derrière l'alternateur, frappée par l'importateur		
Ident. du moteur	" 50 " à droite, à l'avant sur le bloc, derrière l'alternateur, frappée par l'importateur		
Importateur princ.	RAMPY MOTORS INC. AG, Sulgeneckstrasse 60, 3000 Bern 12		
Véhicule homologué	1W19U8K431977/1W27U81479210	Signes fixes dans code du type	1AW19 / 1W19U.. bzw. 1AW27 / 1W27U..

Chassis		Moteur	
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4
Direction	mécanique, assistance de direction hydraulique		
Transmission	boîte automatique		
Nombre de vitesses	3	Entraînement	sur roues arrière
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.interne, assistance par dépression, sur toutes les roues, AR= limiteur AV= soupape de dosage		
Frein auxiliaire	circuits AV + AR du frein de service		
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR		
Ralentisseur	-		
Contrôle 2 circ.	par différence de pression; lampe-témoin combinée		
		Marque	CHEVROLET
		Type	V8-305 2bb1
		Construction	V
		Temp	4
		Carburant	B
		Position	avant
		Refroidiss.	eau
		Nombre cylindr.	8
		Alésage	94,89
		Course	88,39
		Cylindrée	4998
		CV-impôt	25,45
		Puissance en CV	107 kW
		à t/min	3800
			(145 CV/SAE-net)
		Bruit à proxi.	79 dB/A
		à t/min	2850 *
		Silencieux	1 pot 550x240x130 mm
		Mesure des gaz	ECE-15; Co 0,45 % à 720 t/min **
		Déparasitage	OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D

Carrosserie		Limousine	
Nombre de portes	2 ou 4	Indic. vit.	km/h
Ceintures sécurité	SAE-J-4c	Rétroviseur	intér. + gauche
Cale	-	Attelage	-
Antivol	verrouillage de la direction		
Nombre de places	5 av 2	centre	ar 3
Dimensions	int.	ext.	
Longueur	4895	Empattements	2745
Largeur	1816		
Hauteur (Coupé)	1430	Voie	av 1486 ar 1467
Porte à faux	lat.	Voies	av - ar -
	av 915		
	ar 1235	Braquage	g 11300 d 11300
Distance volant - vers l'avant du véhicule			
Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	880	700	1580
Charge utile	110	240	350
Poids total	990	940	1930
Garantie fabr.	2095		
Dimens. pneus	P195/75 R 14	P195/75 R 14	(Variantes +)
Pty / bar	R / 1,8	R / 2,0	voir
Charge	1100	1160	remarques)
	pour V max varie sel. la marque, min. 160 km/h		
Jantes	6 x 14		
Garantie poids remorqueable avec frein	1497		
Garantie poids remorqueable sans frein	454		
Garantie poids de l'ensemble	-		
Poids remorqueable testé	1497		
Vitesse maximale selon le constructeur	160 km/h		
Vitesse maximale testée	- km/h		
	77 kg		

Équipement	SEALED BEAM GUIDE 2B DOT H..	
Feux de route	SEALED BEAM GUIDE 2B DOT H..	
Feux de croisement	A (E) séparés	
Feux de position	DOT A(2)R(2)S(2)T AP 2'78 GUIDE 1A	
Feux rouges	d'ito	
Feux stop	DOT 12P 78 AP2 T8GMA ar	
Clignoteurs	av _____ ar SAE A 68 DOT	
Catadioptres	av _____ ar oui	
Feux de gabarit	_____	
Feux complément.	_____	
Eclairage plaque	1 séparé	
Essuie-glace	2 balais avec lave-glace	
Avertisseurs	DELCO REMY A+F	
	ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	CHEVROLET Malibu Classic		
Homologation N°	CH 0159 14		
Carrosserie	Limousine		
Places	total 5	avant	2
Poids à vide	1580	Carburant	B
Charge utile	=	CV-impôt	25,45
Poids total	2095	Cylindrée	4998

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \* Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 50 km/h, A2, IA 2,41/2,29 = 70,5 dB/A.
- \*\* Mesure des gaz : une marque d'homologation n'est pas exigée (LFEM No 39 226).
- + Variante de pneus : 185 SR 14 AV 1050 (2,0) AR 1090 (2,1) V-max. 180 km/h  
205/70 SR 14 1060 (1,9) 1110 (2,0) 180 km/h

§) Modifications par l'importateur:

- les feux de gabarit AV sont transformés en clignoteurs AV latéraux;
- les feux de position d'origine sont débranchés; remplacés par des A (E) sur le pare-chocs;
- la sortie de l'échappement est conduite droite vers l'arrière jusqu'à l'extrémité de la carrosserie;
- le catalyseur, dans son état d'origine, peut rester sur le véhicule;
- les catadioptres d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires SAE A 68 DOT;
- les ampoules d'origine des feux rouges/stop/clignoteurs sont trop puissantes; doivent être remplacées par des 5/18 W; un autocollant doit indiquer la puissance exigée des ampoules lorsqu'elle diffère de celle d'origine;
- les clignoteurs AV d'origine blancs sont colorés au moyen de filtres colorants de la maison ICI, type AMBER 300, 3 mm.

A noter dans le permis de circulation:

102 - charge utile sur le toit, max. 77 kg.